

Compagnons

de l'Europe

Livre de voyage

31 octobre

1845.



mauvaise foi,

que serait ce donc si l'autorité judiciaire
 favorisait le coupable en elle prescrite
 faire de lui son livret ^{sous le prétexte d'un voyage ?} et serait possible
 l'obligation et récompenser l'ingratitude et la
 l'effronterie de ~~l'ouvrier~~ ^{l'ouvrier} se montreraient
 dans toute sa décadence et par une ~~indignité~~
 inévitable représaille l'égoïsme de nos
 serait à son comble. plus de confiance,
 si on lui avait plus de sécurité plus de ~~confiance~~ ^{de quel}
 plus de civilisation pour nous, à des
 nous ne voudrions nous réveiller qu'en pas
 à faire du métier à l'hôpital tel serait la
 condition de l'ouvrier probe et malheureux
 et dans le cas de chômage ^{nous nous occupons à} quelles pensées
 désespérantes ~~pourrait~~ ^{pourrait} ~~il~~ ^{il} ~~de~~ ^{de} ~~se~~ ^{se} ~~voir~~ ^{voir}
 homme tourmenté par ses honte et sa femme ?
^{Belgique 1844} ^{Les flottes les exploitateur}
 de son état ^{l'ignorant} se montrent prodigieux
 de motifs ^{gratification}, de vaines exhortations
 sur son dignité de l'homme ^{ouvrier} toujours illégitime
 nous prouvent ^{des} ^{droits} ^{nos} ^{devoirs} ^{de} ^{l'ouvrier}.
 Le seul ^{but} ^{de} ^{l'organisation} ^{du} ^{travail} consiste à rendre
 l'art ou plus heurieux, or, ce serait
 augmenter ^{notre} ^{misère} en lui ^{durant} ^{ses} ^{heures}
 pour la liberté ^{apparente} ^{de} ^{nos} ^{devoirs}.
^{ce} ^{serait} ^à ^{faire} ^{de} ^{nos} ^{devoirs}.
 celle de ^{provoquer} ^{officiers} ^{hypothécaires} ^{sur} ^{son} ^{travaux} ^à ^{B.}
 partie de ^{notre} ^{travaux} ^{faisant}, moyennant

« Crédibilité populaire
 # avec ^{leurs} ^{projets}
 # organisation de
 travail

pt. J. Après la clôture du présent exposé
 les de mes confrères le sieur Bocot, teneur,
 qui fut emprisonné pour refus de livret au
 compagnon Forge son débiteur, n'a affirmé
 pouvoir prouver que ce même forge, le
 prétendu voyageur a osé bruler son livret en
 présence de témoins, il aurait pu se dispenser
 de l'escroquerie jusqu'à dire voilà mon livret et
 mes dettes consumées! Aujourd'hui forge après
 s'être procuré un livret de chef d'atelier
 travaille en cette qualité.

Si mon confrère Bocot veut bien croire
 ce sera le sujet d'une requête afin d'obtenir une
 permission d'exploiter en demandant une
 poursuite d'office contre ce compagnon usurpateur
 de la qualité de chef d'atelier, telle quelle fut
 dirigée d'office contre son créancier Bocot, qui
 n'eut d'autre tort que celui de conserver son compte
 en respectant la jurisprudence du conseil de
 prud'hommes dont il avait été positivement
 informé par son collègue Guinet, prud'homme
 de sa section de sieur Bocot.

avant tout j'engagerai Bocot à se
 contenter d'une inscription sur le compte de forge
 de forge pour être retenu à la 8^e section
 forger pour se faire fabriquer.

Déposé sa plainte
 verbale



Exposé concernant
Le mouvement des
Livres

octobre, 31.

1849

373. p. 100

1 copie to priv.

Handwritten text, possibly a signature or name, including a circular stamp or mark.

Faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



en relatant un autre fait

Secrétaire de l'octobre de l'ancien Papi
Chef d'atelier avait coopéré par devant M. le Procureur
occupé par la police ^{pour refus de} ~~en informant de~~
le livret à son compagne de loi il fut

Il me
se proposait
de faire

traduit par devant M. le Procureur au
Palais au petit-jour (hôtel de ville) ~~je~~
en attendant notre tour de robe je crus devoir
après une méditation, j'eus le bonheur de
parvenir ~~à~~ voir le piège que je tendis à son
La vengeance fut tombée dans un piège
compagne voyagea fait prise au piège
quand plus déterminé le veut à faire ~~les~~
frais d'un rapport et par ~~ce~~, cette volonté
de livret. Jamais en France ne fut placé

dans un plus

embarrassé en fin il accepta, ~~il~~ et
fut ^{ensuite} déclaré ~~par~~ ^{par son compagne} refusant en déclarant qu'il
ce fait ~~et~~ concluant. ^{précis}
Le Procureur au ~~compagnon~~ M. le Procureur

de Paris voudra croire que le conseil des
premier homme d'âge après éclairé sur cette matière
pour continuer l'œuvre par le papier à faire
bonne justice et entre maître et compagne
et c'est surtout dans l'intérêt de ces derniers
qu'il importe de saisir subtiliser l'œuvre et de
choses, qui tout en respectant les droits impose
des devoirs et sans nuire à liberté non
présence d'un ^{surcroît de} ~~la~~ ^{difficulté}

Soi l'honneur de l'œuvre ~~et~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~difficulté~~



Après la clôture est d'après mes confier Paris
empresonné pour refus de livret chargé de compagne farge
son débiteur vient de s'empresonné avec preuves
testimoniale que ce même farge a bien son livret en présence
de témoins

Le prétendu voyage
Il au lieu de se tenir de
de l'œuvre par voyage
tel qu'il le veut dicté

Vois page 10 au verso

sa disposition donnerait à sa famille le
 caractère de bourgeoisie française; il est
 donc juste de réserver au compagnon plus de
 prérogatives qu'un négociant. Quant à l'abus
 d'exploitation du maître au préjudice de son
 ouvrier et débiteur, ~~le conseil de~~ ^{le conseil de}
 prudence ne nuiraient ~~rien~~ ^{d'ailleurs} à faire
 justice; voici les principales us sur le
 compagnon ^{est} libre de travailler ailleurs
 (mieux à Lyon ou couronner de jactance)
~~Le meunier d'ouvrage dans l'atelier de maître~~
~~qui lui avait fait des avances~~

Le changement de maître de l'atelier
 Les meuniers prévient de maître, ~~ou~~ ^{ou} sa
 mauvaise foi envers le compagnon. ~~ou~~

Noter pourvus au besoin citer un maître
 teneur qui fut condamné par le prêtre
 au remboursement de sept cents francs au
 profit d'un compagnon à qui il avait
 soustrait cette partie de son salaire, en
 déguisant le prix de façon payé par le
 maître fabricant. Ce fait entre autres
 prouve que la justice du prêtre est
 aussi impartiale pour ses compagnons que
 lorsqu'il s'agit de ses autres justiciables;
 Mais lorsqu'un compagnon se présente pour
 faire entendre d'injustes accusations contre

qui a été
 un maître son bienfaiteur, ou qu'il expose
 ses nécessaires intentions de Nozager, alors
 le conseil entièrement composé d'hommes
 spéciaux qui servent par leur propre
 expérience que dès qu'un compagnon de
 mauvaise foi ~~se~~ obtient une avance, sa
 nouveauté et sa netteté ne valent rien, le
 caractère de maître et l'ordre de son atelier
 sont insupportables, c'est l'orgueilleuse
 ingratitude qui méconnaît tous les services
 et ne trouve rien de plus odieux que la vue
 d'un bienfaiteur. D'après de nombreuses
 observations, j'ai reconnu que sa haine
 de l'obligé est non seulement proportionnée
 à son orgueil, mais encore à l'importance des
 services qu'il a reçus. ~~On ne peut~~ le conseil de prud'hommes
 n'accorde ^{et les garanties} ~~de~~ les protections dues au bon droit
 des maîtres colonisés pour ceux envers qui
 ils ont eu d'autre tort, que celui d'une
 confiance aveugle ^{triviale} d'avance de sa part. ~~On ne peut~~ ^{##}
~~se~~ ~~re~~ ~~ce~~ ~~l'on~~ ~~à~~ ~~rien~~ ~~négligé~~; exactitude à
^{## pour beaucoup au} l'événement, soumission, prévenance, langage
 amical et respectueux tout est mis en
 œuvre par la ruse qui tend un piège à la
 bonne foi d'un maître de qui l'on
 convoite une avance. Comment les
 magistrats étrangers ^{aux provinces de} de tels services ils

^{De l'arbitre} à l'arbitre ^{même} d'un hypochrite ^{Joué de débauché} que ^{de la gravité} de sa gravité
à tromper son maître qui depuis ces
crises vivent dans l'abîme? Ce sont ces
qu'ils servent de ^{deux} jusqu'à la barre de
prudhommes, ils ^{présente} se ^{présentent} au
magistrat implorer protection en criant
à la tyrannie. En employant dans cette
occasion le même ton, ^{la même} le dévouer
soemis et respectueux que lorsqu'ils visitent
à cepter la bienveillance d'un maître
qu'ils voient de près, alors le magistrat
chue par une généreuse pitié en faveur
de ^{qu'il voit} ce faible opprimé, se refuse de ~~la~~ soutenir
à une rigide ~~suppression~~ ~~celui~~ qui
ment à la justice comme il a menti aux
maîtres pour obtenir une avance.

En admettant que M. Le procureur du Roi
ignore le zèle et l'impartialité d'un ^{de} prudhomme
qu'il veuille interroger de son propre de
bonne foi sur sa question de savoir si la
jurisprudence du conseil se ~~ser~~ ~~peut~~ ~~être~~ ~~équitable~~
en ce qui concerne ~~les~~ ~~requis~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~cour~~
chargés ~~de~~ ~~la~~ ~~procure~~ ~~du~~ ~~Roi~~ ~~par~~ ~~une~~ ~~com~~ ~~plète~~ ~~et~~ ~~eff~~ ~~et~~
~~de~~ ~~la~~ ~~procure~~ ~~du~~ ~~Roi~~ ~~par~~ ~~une~~ ~~com~~ ~~plète~~ ~~et~~ ~~eff~~ ~~et~~
~~de~~ ~~la~~ ~~procure~~ ~~du~~ ~~Roi~~ ~~par~~ ~~une~~ ~~com~~ ~~plète~~ ~~et~~ ~~eff~~ ~~et~~

approbation

"Comme le maître est restant ^{de}
"livret n'a pas seulement toutes les garanties
nécessaires"

